



# Pegc

# Nancy/Metz



BULLETIN TRIMESTRIEL n° 46 - novembre 2013

### PERMANENCE ACADEMIQUE DES PEGC :

le jeudi  
SNUIPP Nancy/Metz  
3 rue Gambetta  
BP 20468  
57 008 Metz cedex 01  
Téléphone : 03 87 63 68 28  
06 80 63 36 30  
E-mail : [snu57@snuipp.fr](mailto:snu57@snuipp.fr)  
[e.rouet@orange.fr](mailto:e.rouet@orange.fr)

### Sommaire

- P1 Edito
- P2 Etat des lieux
- P3 Métier
- P4 P5 Educatif
- P6 Actualités
- P7 Action
- P8 Syndicalisation

La réforme des retraites, le projet de réduction des dépenses publiques, la refondation de l'école complètement occultée par la réforme des rythmes... l'hiver qui vient de pointer le bout de son nez. Ne cédon pas à la morosité.

Il nous faut réagir, mais pas en défendant des intérêts parfois contradictoires comme nous avons pu le voir dernièrement. Prenons le temps d'échanger, de nous écouter les uns les autres, participons aux meetings, aux débats, aux réunions initiées dans nos départements par le SNUipp et la FSU.

Si les changements attendus semblent s'éloigner participons aux diverses actions, aux interpellations des députés, des sénateurs, des ministres ... pour revendiquer d'autres réformes et construire d'autres alternatives.

Tout refuser en bloc sans rien proposer n'est pas constructif. Ce n'est pas la façon de faire au SNUipp.

Rien n'est simple mais si nous voulons de réels changements, restons solidaires, et ayons toujours à l'idée que chacun à son niveau peut faire quelque chose. N'attendons pas que d'autres se mobilisent à notre place pour des situations qui nous concernent.

Parce que les valeurs de solidarité, de justice ne sont pas pour nous que des mots, parce que plus nombreux nous sommes toujours plus forts ;

*Rejoignez les adhérents du SNUipp-FSU pour donner plus de force et de sens à l'action syndicale.*

*Adhérez au SNUipp-FSU !*

Elisabeth ROUET  
Secrétaire académique SNUipp Nancy/Metz

**garder le lien...**

Pour tout conseil et aide mais aussi pour être gracieusement destinataire de la lettre électronique du SNUipp spéciale PEGC : SNUippINFO (actualité, corpo...) envoyez un mail à : [e.rouet@orange.fr](mailto:e.rouet@orange.fr)

Attachées à une société démocratique où les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité ont un sens, les organisations syndicales CFDT - CFTC - CGT - FSU - Solidaires - UNSA - appellent à une

**mobilisation  
massive  
contre le racisme**  
le 30 novembre



Mouvement inter :

14 novembre au 3 décembre 2013

Temps partiel :

18 novembre au 6 décembre 2013

Postes adaptés :

avant le 13 décembre 2013

Allègement de service pour raison de santé :

avant le 31 mars 2014



SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE  
BONNE IDÉE!

# ( Etat des lieux

## PEGC Nancy-Metz

### Qui sommes-nous ? Combien sommes-nous ?

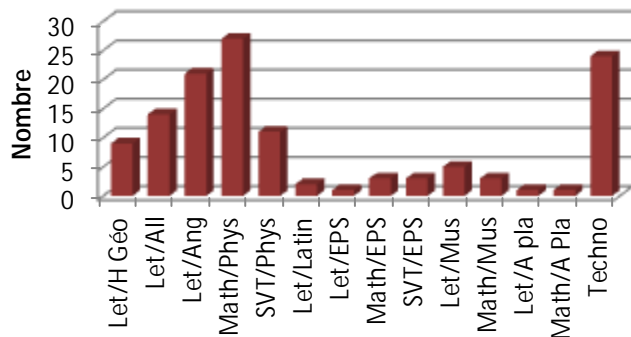
Source SNUipp Nancy-Metz - Octobre 2013

Effectif considéré : PEGC en position d'activité (ne figure pas les PEGC en disponibilité)

Grade	Octobre 2012	Rappel octobre 2012	Rappel Octobre 2011
Hors Classe	3 (2,4 %)	7 (4 %)	15 (7%)
Classe Exceptionnelle	122 (97,6 %)	166 (96 %)	199 (93 %)
Total des PEGC	125	173	214

### DISCIPLINES enseignées par Les PEGC de Nancy-Metz - Oct 2013

### PEGC en activité (octobre 2013)



### SITUATION DES PEGC (en activité) Nancy-Metz - Oct 2013

PEGC Hors Classe	
Echelon	Oct-2013
3	1
6	2
TOTAL	3

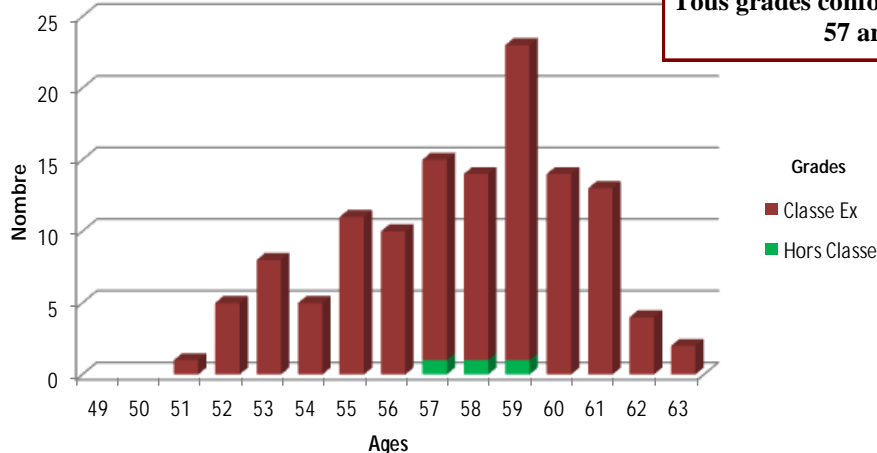
PEGC Classe Exceptionnelle	
Echelon	Oct-2013
1	2
2	13
3	45
4	57
5	5
TOTAL	122

### PYRAMIDE DES AGES PEGC Nancy-Metz - Oct 2013

### AGE MOYEN DES PEGC Nancy-Metz Oct 2013

Hors Classe : 58 ans  
Classe Ex : 56,18 ans  
Tous grades confondus :  
57 ans

### PEGC en activité (octobre 2013)



Nous ne sommes plus que 125 PEGC dans l'académie

### Syndiquez-vous !

Se syndiquer, c'est déjà agir

- ◆ Pour ne pas rester seul face aux textes de lois, face aux hiérarchies administratives et pédagogiques,
  - ◆ Pour s'informer, demander un conseil, une aide, un accompagnement,
  - ◆ Pour soutenir les bulletins nationaux et académiques adressés aux PEGC, qui n'existent que grâce aux cotisations syndicales,
  - ◆ Pour suivre le dossier PEGC et participer à son avancée,
  - ◆ Pour être partie prenante du combat collectif pour l'école et ses valeurs.
  - ◆ Pour la carrière.
- rejoignez le SNUipp !

## Promotion à la classe exceptionnelle des PEGC :

### Le SNUipp-FSU obtient une promotion supplémentaire !

A l'issue de la CAPA du 4 juin, 3 collègues ont été promus à la classe exceptionnelle (cf bulletin 45 PEGC Nancy-Metz de juin).

Le 8 août dernier, un arrêté publié au Journal Officiel du 27 août et entrant en vigueur le 1er septembre, a modifié le ratio promu/prouvables pour l'accès à la classe exceptionnelle des PEGC. Ce dernier, passant de 42% à 50% permettait à notre académie d'obtenir une promotion supplémentaire.

N'étant pas informés par le rectorat de cette modification, les élus SNUipp-FSU ont demandé, conformément au règlement intérieur de la CAPA, de réunir cette instance le plus rapidement possible pour évoquer le cas du collègue qui devait bénéficier de cette promotion.

En réponse, madame la rectrice a promu un collègue dont la situation avait été longuement étudiée lors de la CAPA de juin mais qui n'avait alors pas été promu suite à l'opposition de l'administration.

La combativité et la ténacité des élus SNUipp-FSU ont permis de faire évoluer favorablement la situation de ce collègue. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

### *Aucune possibilité de promotion ne doit être perdue !*

*Dans notre académie, seuls quelques collègues sont encore à la classe exceptionnelle.*

*La combativité et la ténacité du SNUipp-FSU ont permis cette année des avancées ; ainsi, l'ensemble des possibilités de promotions au grade classe exceptionnelle aura été attribué.*

*L'augmentation du ratio pour l'accès à ce grade, conjuguée à la décision de madame la rectrice, créent des conditions favorables pour la prochaine CAPA qui étudiera les promotions de grades.*

*Les élus SNUipp-FSU continueront à tout mettre en œuvre pour que tous les collègues en activité de l'académie puissent accéder à la classe exceptionnelle dès l'année prochaine et permettre ainsi l'extinction de la hors classe envisagée par le ministère depuis 2009 !*

## Métier)



### Relations Ecole-Parents

Le BO N°38 du 17 octobre 2013 décline de nouvelles obligations pour les établissements. Pour permettre à tous les parents de mieux accompagner la scolarité de leur enfant une coopération renforcée avec l'école est préconisée. Pour ce faire les équipes éducatives sont invitées à rencontrer régulièrement et individuellement les parents tout au long de l'année scolaire et non pas uniquement en cas de difficultés.

Une attention particulière sera portée aux parents les plus éloignés du système scolaire.

Des « espaces parents » devront être prévus dans chaque établissement. et « un bilan des actions menées à destination des parents sera présenté au conseil d'administration de l'établissement ».

De nouvelles modalités de coopération avec les parents seront instituées.

« Le chef d'établissement sollicitera la participation des parents en tant que personnes ressources dans le cadre de la mise en œuvre du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel. »

« Les projets d'établissement pourront prendre appui sur les dispositifs partenariaux de soutien à la parentalité (actions éducatives familiales pour lutter contre l'illettrisme, réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, programmes de réussite éducative, etc.) »

« Les parents seront encouragés à participer aux activités conduites par les associations de parents d'élèves ... »

Par ailleurs il est envisagé de « sensibiliser et de former l'ensemble des personnels de l'éducation nationale à la communication avec les familles » tant au niveau de la formation initiale que continue.

*La coopération entre l'école et les parents est nécessaire. Mais la mise en application de certaines préconisations, notamment les rencontres régulières et individuelles avec les parents ne pourront se faire sans une prise en compte de ce travail supplémentaire demandé aux professeurs.*



LE SNUIPP-FSU : UN SYNDICAT

POUR LES PERSONNELS

Un syndicat qui écoute et qui revendique

# ( *Educatif* )

## Refondation de l'école

Les chantiers déjà engagés se poursuivent. Ils concernent essentiellement le primaire puisque priorité lui a été donné par le ministère. Mais d'autres chantiers ont été ouverts. Le décret du 28 juillet 2013 a permis la mise en place progressive du « conseil école-collège » qui a pour objectif de renforcer la continuité pédagogique entre le premier et le second degrés notamment au profit des élèves les plus fragiles. Début octobre, le Conseil Supérieur des Programmes (CSP) a été installé. Il doit faire des propositions de nouveaux programmes pour la maternelle, l'école élémentaire et le collège. Dès le mois de novembre, les assises de l'éducation prioritaire ont été ouvertes. Concernant dans un premier temps les acteurs de terrain (demi-journée banalisée pour les collègues exerçant en EP dans le primaire et le secondaire) elles se poursuivent avec les assises académiques jusqu'en décembre.

Enfin des discussions relatives aux métiers et aux parcours professionnels des personnels se sont ouvertes le 18 novembre et se tiendront jusqu'en février 2014.

Le SNUipp et la FSU participent à ces diverses réunions et portent la parole des collègues (voir communiqué de presse FSU ci-contre).

## Redonner un avenir aux métiers de l'Éducation

### COMMUNIQUÉS DE PRESSE FSU

Le Ministre de l'Éducation nationale ouvre aujourd'hui le début des concertations sur les métiers et les parcours professionnels des personnels de l'éducation nationale. 13 groupes de travail sont prévus.

Pour la FSU, une réflexion sur les métiers est indispensable et des mesures concrètes sont attendues.

Des évolutions sont nécessaires pour l'amélioration des conditions d'exercice des personnels, élément décisif dans la réussite scolaire de tous les jeunes.

Dès cet après midi, la FSU demandera qu'il soit redonné sens aux métiers des personnels qui ont vu, ces dernières années, leurs tâches se multiplier et se diluer, leurs missions se dénaturer. Elle demandera que soit reconnu le « travail invisible » fait par les personnels : relation avec les parents, concertation, préparation de cours, de classe et évaluations, travail en équipe... Pour cela, les questions de formation, de temps, d'effectifs, de pratiques professionnelles, de statut, de régimes indemnitaires...devront être entendues.

Les personnels attendent du Ministre des propositions concrètes. Et pour permettre des améliorations, des moyens seront aussi nécessaires notamment là où ils sont insuffisants.

Aucune transformation du système éducatif n'est possible sans les personnels, la reconnaissance de leur métier et de leur travail.

Pour la FSU, ce rendez-vous est donc majeur pour refonder réellement l'École.

*Les Lilas, lundi 18 novembre 2013*



## Note de vie scolaire

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 a supprimé la note de vie scolaire pour l'obtention du DNB.

Faisant le constat sur son inefficacité et ses dérives, la communauté éducative a très largement voté lors du CSE du 19 septembre, le vœu demandant sa suppression au collège. En réponse, le ministère a indiqué qu'il saisira le CSP (Conseil Supérieur des Programmes) sur cette question, dès son installation.

Le 10 octobre, Vincent Peillon a installé le CSP et l'a, dans sa première lettre de commande, saisi sur ce sujet. Voici l'extrait concernant la note de vie scolaire « *Enfin, pour faire droit à une demande exprimée par une grande partie des représentants de la communauté éducative à la séance du Conseil supérieur de l'éducation du 19 septembre dernier, et dès lors que le législateur a placé dans le champ de vos compétences les modalités d'évaluation, je souhaite que vous émettiez un avis sur l'opportunité du maintien de la note de vie scolaire.* »

***La FSU ne peut se satisfaire d'attendre que le CSP remette son avis au ministre (prévue avant les vacances de fin d'année). Le constat qui en est dressé aujourd'hui par la profession et la recherche, sur l'inefficacité et les dérives de cette note, est sans appel : elle n'apporte rien au quotidien des établissements et elle n'a pas eu d'effets sur les comportements les plus perturbateurs et les plus violents. Pour ces raisons, la FSU appelle les personnels à refuser de participer à l'attribution de cette note. De plus, une pétition est mise en ligne depuis le 5 octobre. Aujourd'hui 28 novembre 2013, il y a 4516 signatures électroniques enregistrées. Si vous ne l'avez pas encore fait, signez et faites signer cette pétition : <http://petitions.fsu.fr/>***



## Education prioritaire

### Vers une réduction du temps d'enseignement ?

Alors que les assises de l'éducation prioritaire sont en cours, le ministre de l'éducation nationale a annoncé le 23 octobre qu'il souhaitait réduire le temps de présence devant élèves des enseignants exerçant en éducation prioritaire. « Ce que font les enseignants dans l'éducation prioritaire pour la Nation est considérable or il n'y a pas une heure de décharge » a-t-il déploré devant les commissions des finances et de la culture de l'Assemblée Nationale. Soulignant que « la pérennisation des équipes » en éducation prioritaire est « déterminante », le ministre a assuré qu'à l'issue de la réflexion sur les métiers, « il y aura la réponse à la hauteur de cet enjeu », en matière de « moyens donnés aux équipes », de « temps donné pour travailler » et de « reconnaissance du travail particulier ». Les premières mesures de la réforme de l'éducation prioritaire seront dévoilées en janvier 2014.

*Pour le SNUipp et la FSU, cette perspective de décharge de service, si elle se concrétise, permettra enfin de prendre en compte la pénibilité et la spécificité des conditions d'exercice du métier dans ces établissements. Là, plus qu'ailleurs, la relation aux familles constitue un véritable facteur de réussite et le travail pédagogique en équipe est une nécessité.*

## Conseil National Education Economie



Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, et Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale, ont installé le Conseil national éducation économie (CNEE), vendredi 18 octobre 2013, à l'École nationale supérieure des Arts et Métiers.

Le CNEE est chargé d'animer une réflexion prospective sur l'articulation entre le système éducatif et les besoins du monde économique, ainsi qu'un dialogue permanent entre leurs représentants sur la relation entre l'éducation, l'économie et l'emploi.

Le CNEE a pour but de définir le parcours d'information, d'orientation et de découverte des métiers que la loi d'orientation a créé de la 6ème à la terminale. Le parcours doit permettre aux élèves d'acquérir des compétences pour s'orienter, d'acquérir une culture professionnelle et de développer l'esprit d'entreprendre. Enfin le CNEE travaillera à la modernisation des formations personnelles. Il pourra recommander telle ou telle ouverture de formation.

Le plan de travail du CNEE est ambitieux. Le ministre lui demande de préparer "l'adaptation des diplômes professionnels aux mutations économiques et technologiques". Il devra également préparer "l'évolution territoriale de l'offre de formation". Le CNEE devra aussi améliorer "l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes" et les sensibiliser aux différentes formes d'entrepreneuriat. Le ministère attend aussi du CNEE qu'il aide à augmenter l'offre de stages pour les élèves.

Ce conseil est composé de 27 membres : 1 président (ancien PDG d'Air France), 10 chefs d'entreprise, 10 représentants de salariés dont 5 représentants des enseignants (Snes, Sgen, Se-Unsa, Cgt et Snalc), 4 représentants des 4 ministères (éducation, recherche, industrie et emploi) et 2 présidents de conseils régionaux.

Purement consultatif, ce conseil soulève cependant de nombreuses questions. Bien que peu représentée avec un seul siège, la FSU veillera à ce que les recommandations émises par le CNEE soient toujours dans l'intérêt des jeunes.

## L'École dans l'ère du numérique

Le projet de loi de refondation confie à l'École une nouvelle mission : celle d'éduquer au numérique.

Une formation à l'utilisation des instruments et ressources numériques sera dispensée de l'école primaire au lycée afin de transmettre à tous les élèves les connaissances et compétences nécessaires à une maîtrise de l'information devenue aujourd'hui la condition de l'accès aux autres savoirs.

Dans le second degré, plusieurs services sont déjà à disposition des élèves : services d'orientation, ma seconde chance pour les décrocheurs, D'col en éducation prioritaire, total access pour les élèves handicapés, prep/exam.

Si le numérique peut être utile, la première plateforme française de cours en ligne, les MOOCs, ouverte fin octobre dans l'enseignement supérieur doit nous faire réfléchir à ce que pourrait être notre métier dans l'avenir.

Soyons très vigilants !



## Déclaration CFDT – CFTC – CGT – FSU – UNSA

La crise financière, économique, sociale et environnementale affecte au quotidien les conditions de travail et de vie de nombreux salariés, chômeurs, retraités et touche spécifiquement les jeunes. L'ampleur des drames sociaux conduit à la désespérance et menace la cohésion sociale, la capacité à vivre ensemble et in fine la démocratie. L'expression légitime des intérêts particuliers ne peut sans danger laisser se développer les corporatismes en ignorant l'intérêt général.

Cette crise qui dépasse nos frontières ne peut exonérer les responsables économiques et politiques de leurs propres responsabilités quant à leurs décisions et leurs choix. Représentant les salariés dans leur ensemble et leur diversité, les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FSU, UNSA considèrent que leur est d'agir avec les salariés pour apporter des solutions immédiates aux situations difficiles auxquelles sont confrontés nombre d'entre eux et construire des réponses à plus long terme permettant de redonner à tous sens et confiance dans l'avenir. C'est pourquoi doit s'engager ou se poursuivre un dialogue social avec ces objectifs, dans les entreprises comme dans les secteurs d'activités, les territoires et au niveau national.

Les organisations syndicales interpellent solennellement les responsables économiques et politiques pour que soient apportées des réponses en ce sens :

- ◆ par la mobilisation de tous les leviers disponibles pour favoriser l'emploi, en particulier l'accès à l'emploi des jeunes et l'accompagnement des salariés en difficulté ;
- ◆ par une plus grande justice sociale, en matière de pouvoir d'achat et de fiscalité ; il est particulièrement nécessaire de réduire les inégalités, d'assurer l'accès de tous à des services publics de qualité et d'évaluer l'efficacité dans l'utilisation des ressources publiques, notamment des aides et exonérations accordées aux entreprises ;
- ◆ par l'engagement de la France en faveur d'un plan européen pour l'investissement, une croissance durable et des emplois de qualité en progressant significativement en matière de régulation financière et de financement de l'économie, tel que le propose la Confédération européenne des syndicats. Ce plan d'investissement doit être accompagné d'un socle social européen évitant les concurrences sociales (salaires minimums, conditions de détachement des travailleurs,...).

Les organisations syndicales demandent aux responsables économiques et politiques, au patronat et au gouvernement, de prendre la mesure des mécontentements qui taraudent la société et d'y apporter des réponses. C'est à un sursaut d'engagement qu'elles appellent afin de dépasser les discours et les pratiques qui dressent les uns contre les autres au détriment du « vivre ensemble ». Pour ce qui les concerne, les organisations syndicales s'engagent à agir en ce sens. Il en va de la justice sociale, comme du progrès

économique, de la vie démocratique et de la cohésion sociale.

Les organisations syndicales rappellent leur condamnation des dérives racistes, leur engagement à les combattre dans les entreprises et les administrations et leur appel aux manifestations organisées dans toute la France le 30 novembre 2013. Les présidents et secrétaires généraux des organisations manifesteront ensemble à Paris.

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FSU, UNSA conviennent de se revoir rapidement pour travailler sur les questions d'emploi, de fiscalité, de pouvoir d'achat et sur le plan d'investissement proposé par la CES afin d'étudier la possibilité de porter avec les salariés des propositions communes.

*Paris, le 25 novembre 2013*



## EGALITÉ FILLES - GARÇONS Inutiles intimidations

Victime de plusieurs exactions organisées par des personnes se réclamant du « printemps français », le SNUipp-FSU réaffirme son engagement en faveur de l'éducation contre toutes les discriminations.

En quelques jours, le siège national du SNUipp-FSU à Paris et ses sections départementales à Orléans et à Bordeaux ont été la cible d'agressions (intrusions sauvages, jet de « cobayes » dans les locaux, collages d'affiches et graffitis injurieux) organisées par un groupuscule se réclamant du « printemps français » et menant campagne contre l'engagement public de notre syndicat pour les valeurs d'égalité et de lutte contre l'homophobie. Ces agressions ont été condamnées par de très nombreux acteurs de la communauté éducative ainsi que par le ministre de l'Éducation nationale. En tout état de cause et pour inacceptables qu'elles soient, ces tentatives d'intimidation n'empêcheront en rien le SNUipp de poursuivre son engagement total pour que l'école soit le lieu de la promotion de l'égalité, du respect de l'autre et de ses différences et de la lutte contre toutes les formes de discrimination. Il réaffirme son soutien au dispositif « ABCD de l'égalité » qui est expérimenté actuellement dans de nombreuses écoles.

**Le SNUipp-FSU tient à remercier toutes les personnes et organisations qui lui ont témoigné leur soutien.**

Parmi ceux-là, celui du ministre de l'Éducation nationale qui condamne fermement ces agressions et « assure le syndicat de sa solidarité totale. »

*Paris, le 25 novembre 2013*



## Halte aux baisses de pouvoir d'achat !

**Les organisations syndicales CFTD, CFTC, CGC, CGT, FAFPT, FSU, Solidaires et UNSA exigent une autre politique salariale dans la Fonction publique.**

Elles dénoncent une situation de plus en plus dégradée :

- Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010 la valeur du point est gelée et la reconduction de ce gel est annoncée pour 2014, conduisant à une perte considérable de pouvoir d'achat pour tous les personnels quels que soient leur statut et le versant dont ils relèvent.
- Une dépréciation des carrières et un tassement des grilles qui ont atteint des niveaux insupportables, mis en évidence par l'INSEE dans un rapport publié cet été.

En 2011, les salaires moyens ont baissé dans la Fonction publique : -0,1 % dans le versant État, -0,8 % dans le versant territorial et -0,6 % dans le versant hospitalier.

Cette conséquence désastreuse n'est pas un fait isolé car la politique d'austérité qui perdure et concerne les millions d'agents de la Fonction publique s'avère chaque année plus pénalisante : les bas salaires se multiplient, près d'un agent sur 5 touche une rémunération proche du SMIC et les déroulements de carrière sont souvent inexistantes.

Ce ne sont ni les mesures d'urgence pour la catégorie C dont la portée reste très limitée ni la négociation à venir sur les « parcours professionnels, les carrières et les rémunérations » qui pourront répondre à l'impérieuse nécessité de mesures salariales d'ampleur pour 2014.

Les organisations syndicales de la fonction publique revendiquent :

- Des mesures générales, notamment par l'augmentation de la valeur du point, pour assurer la progression du pouvoir d'achat (et lutter contre l'érosion des carrières) ;
- Une meilleure reconnaissance des compétences et des qualifications ;
- Une amplitude réelle des carrières.

Elles appellent les agents des trois versants de la Fonction publique à se mobiliser et à organiser dans la semaine du 9 au 13 décembre 2013 toute forme d'action locale pour sensibiliser l'opinion publique et alerter les responsables publics, élus locaux et parlementaires.

Au niveau national, elles demandent à être reçues par la Ministre de la Fonction publique pour exiger l'ouverture d'un réel espace de négociations sur les rémunérations et débattre de mesures générales permettant de mettre un terme aux pertes de pouvoir d'achat.

Les organisations syndicales CFTD, CFTC, CGC, CGT, FAFPT, FSU, Solidaires et UNSA affirment leur volonté de prolonger leur action commune pour faire échec à la baisse du pouvoir d'achat de tous les agents de la fonction publique.

# Pour vous informer)

La presse syndicale que vous recevez à votre domicile :



## Les PEGC - Le collège

Le bulletin national des PEGC

<http://www.snuipp.fr/Publications-Les-Pegc-le-College>



## PEGC - Nancy-Metz

Le bulletin académique des PEGC

<http://88.snuipp.fr/spip.php?rubrique276>

## La lettre électronique des PEGC : SNUippINFO

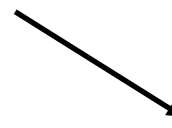
si vous nous communiquez votre adresse de messagerie



## La rubrique académique spéciale PEGC :

Sur le site de votre section départementale :

<http://88.snuipp.fr/spip.php?rubrique276>



- Trésorerie (1)
- **PEGC (16)**
- Actualités (66)
- Début de carrière (9)
- Carrière, administratif (98)
- Métier (103)
- Instances

# Pour vous syndiquer)

Vous avez plusieurs possibilités :

- Prendre directement contact avec votre section départementale.
- Aller sur le site de votre section départementale, rubrique PEGC et télécharger le bulletin d'adhésion.
- Compléter le coupon ci-dessous et l'envoyer à l'adresse indiquée.

***PEGC, plus que jamais restons solidaires, syndiquons-nous.***

## **Demande de bulletin d'adhésion au SNUipp Nancy/Metz**

*Syndicat National Unitaire des Instituteurs, professeurs des écoles et PEGC*



Nom : ..... Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Mail : ..... Téléphone : .....

Adresse collègue d'exercice : .....

Département : .....

**Bulletin à retourner à : SNUipp Nancy/Metz secteur PEGC**

**3 rue Gambetta - BP 20468**

**57008 Metz cedex 01**

**SNUipp  
NANCY/METZ**

